



News du mois

Juillet-août 2016

UFC-Que Choisir Association locale de la région de Versailles

Cette lettre a pour but de vous informer et de nous faire connaître, en effet nous constatons que de nombreux consommateurs connaissent la revue Que Choisir mais sont désemparés face à des problèmes de consommation car ils ne savent pas que les associations locales sont là pour les aider. Diffuser cette lettre permettra à vos contacts de faire face, avec notre aide, aux problèmes de consommation.

Si ce message n'est pas lisible dans votre messagerie [affichez-le dans votre navigateur](#)

Vous pouvez recevoir gratuitement cette lettre en [cliquant ici](#)



[Gaz et électricité : campagne « Choisir ensemble » lancée par l'UFC Que Choisir](#)

Le 21 juin, l'UFC Que Choisir a lancé une nouvelle campagne nationale destinée à faire bénéficier les consommateurs de tarifs sur l'énergie (gaz et électricité) inférieurs aux tarifs réglementés. Intitulée « Choisir ensemble », cette opération se déroule en trois temps...> [Lire la suite](#)



[Prime à la conversion : remplacement d'un ancien diesel par un véhicule neuf](#)

Vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une prime à la conversion lors de l'achat d'un véhicule particulier neuf si, dans le même temps, vous mettez à la casse un véhicule diesel d'au moins 10 ans...> [Lire la suite](#)



[Plan épargne logement : nouvelles conditions de prolongation](#)

Le plan épargne logement (PEL) est une épargne bloquée pendant au moins 4 ans. Il peut être ensuite utilisé de 3 façons différentes : prolongé, clôturé pour récupérer l'argent ainsi économisé ou utilisé pour obtenir un prêt...> [Lire la suite](#)



[Frais bancaires : Le tour de la question](#)

Les établissements bancaires fixent librement le prix et les conditions d'offre de leurs services en fonction de leur stratégie commerciale. Toutefois...> [Lire la suite](#)



[La garantie légale de conformité étendue à deux ans](#)

Depuis le 18 mars 2016, la garantie légale de conformité des produits est étendue à deux ans, contre six mois auparavant. Pendant cette période, le consommateur peut invoquer un défaut de conformité d'un produit, présumé exister au moment de l'achat...> [Lire la suite](#)



[Loi Consommation : renonciation des assurances affinitaires](#)

Les consommateurs peuvent renoncer à un contrat d'assurance dit affinitaire, c'est-à-dire associé à un bien ou un service (par exemple : achat d'un voyage, d'un téléphone portable, d'un produit électroménager ou location de voiture) couvrant un risque pour lequel il est déjà assuré avec un autre contrat...> [Lire la suite](#)



[Loi Consommation : résilier son contrat d'assurance à tout moment](#)

Les consommateurs peuvent résilier leur contrat d'assurance automobile et habitation à tout moment après une année d'engagement...> [Lire la suite](#)

L'UFC-Que Choisir est une association indépendante à but non lucratif (loi de 1901).

Elle est constituée au plan national de 160 associations locales.

L'association Local de la région de Versailles, animée par des bénévoles, est forte de plus de 1100 membres.

Elle exerce ses activités dans plusieurs directions :

- Traitement des litiges (plus de 600 par ans). Plus de 100 000 € restitués l'année dernière.
- Information.
- Réalisation d'enquêtes sur le terrain, d'études comparatives des prix et services.

Nous vous aidons à résoudre vos problèmes de consommation :

- Accès à Internet.
- Téléphonie mobile.
- Contrat : clauses abusives, droit de rétractation...
- Logements : charges, état des lieux...
- Etc.

CONTACTEZ NOUS au 01 39 53 23 69. Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Accueil sur rendez-vous toute la journée du lundi au vendredi.

Site Internet : www.ufc78rdv.org

Courriel : contact@ufc78rdv.org

Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à la lettre mensuelle de l'UFC-Que Choisir de la région de Versailles [DESINSCRIPTION \(UNUSCRIBE\)](#) : Pour ne plus recevoir cette lettre d'information, suivez ce lien.